

«Adhésion de la Croatie à l'UE - Pour Jean Arthuis, il faut supprimer le poste de commissaire à l'élargissement »

15/01/2013

Adhésion de la Croatie à l'UE - Pour Jean Arthuis, il faut supprimer le poste de commissaire à l'élargissement

Le Sénat examine ce jour la question de l'entrée de la Croatie dans l'Union européenne. Pour Jean Arthuis, sénateur de la Mayenne, vice-président de l'UDI en charge du projet européen, ce débat intervient à un moment où l'Europe traverse une crise grave : « ***L'immeuble menace de s'écrouler mais il reste ouvert à de nouveaux arrivants !*** »

S'il souligne que la Croatie peut aujourd'hui postuler à l'adhésion au prix de remarquables efforts et d'un long processus de négociation, le sénateur affirme que désormais « ***Il est temps de marquer une pause dans la marche forcée à l'élargissement. En attendant la mise en place d'une véritable gouvernance budgétaire, tout nouvel élargissement ne peut qu'ajouter à la fragilité et la confusion du système.*** »

Jean Arthuis poursuit : « ***L'heure n'est pas à l'élargissement mais à l'approfondissement. Dans ce contexte, l'existence même d'un commissariat à l'élargissement n'est plus fondée.*** »

Prenant l'exemple de Chypre, qui a intégré l'Union en 2004, Jean Arthuis rappelle qu'elle vient de solliciter l'assistance financière de l'Union alors même que les 2/3 de son produit intérieur brut sont constitués, comme au Luxembourg, de revenus financiers. Le sénateur pose la question : « ***Combien cela va-t-il coûter à la communauté ? En cas de sinistre, comme en Grèce, ce n'est pas l'Union européenne qui règle la note, mais les budgets nationaux. Les conséquences potentielles pour nos finances publiques sont très inquiétantes.*** »

Pour Jean Arthuis, chaque élargissement a un coût que l'UE est de moins en moins en mesure d'assumer, surtout compte tenu des risques que son absence de gouvernance budgétaire continue de faire peser sur elle.

Le sénateur est donc convaincu que, « ***Une fois la Croatie intégrée, il faut suspendre le processus d'élargissement. Tant que nous n'aurons pas mis en place une gouvernance digne de ce nom, nous devons nous en tenir à des partenariats de coopération.*** »

Depuis 2004, l'élargissement à marche forcée, synonyme d'institutions et de normes activatrices de dépenses publiques ou freins à la compétitivité, s'emballe. L'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et le Kosovo sont des candidats potentiels. Demain, l'Ukraine, la Géorgie et la Moldavie le seront peut-être. Jean Arthuis s'alarme : « ***Stop ! On ne pourra pas accueillir tous*** »

ces pays sans avoir eu recours, au préalable, au seul remède capable de nous guérir de notre maladie de gouvernance. Ce remède, il est connu, c'est le fédéralisme. »

Pour le sénateur, il convient de mettre en place un pilotage politique qui implique la nomination d'un ministre européen de l'économie et des finances. Il est aussi plus que temps d'en finir avec cet élargissement compulsif : **« *L'Europe est en danger. Sa gouvernance est caricaturale. Une première mesure s'impose : supprimer le poste de commissaire à l'élargissement !* »**

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/@UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)